



Conseil économique et social

Distr. générale
12 septembre 2011
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2012
30 janvier-8 février et 17 février 2012

**Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010
présentés par des organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31 du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Académie des sciences de criminologie	2
2. African Youth for Transparency	3
3. All India Women's Education Fund Association.	4
4. All-Russian Society of the Deaf/All Russian Public Organization of Persons with Disabilities	7
5. Association for Emissions Control by Catalyst.	8
6. Centre canadien pour l'abus de substances	10
7. China International Public Relations Association.	12
8. Défense des enfants-International	13
9. Forum européen des personnes handicapées	15
10. Forum européen de la jeunesse.	17
11. Fondation pour les droits de la famille	19
12. Franciscans International	19
13. Fonds d'aide à la jeunesse	21
14. Global Action on Aging	23
15. Heritage Foundation	24



1. Académie des sciences de criminologie

Statut consultatif spécial octroyé en 1983

Introduction

L'Académie des sciences de criminologie est une association internationale créée en 1963 pour stimuler les activités professionnelles et de recherche dans le domaine de la justice pénale.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation vise à promouvoir l'enseignement et l'étude de la justice pénale ainsi que l'analyse des orientations suivies à cet égard tant pour les éducateurs que pour les praticiens.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Le représentant principal de l'organisation auprès des Nations Unies a assisté à trois réunions annuelles de la Commission sur la prévention du crime et la justice pénale à Vienne : à la seizième session, du 23 au 27 avril 2007, à la dix-septième, du 14 au 18 avril 2008, et à la dix-huitième, du 16 au 24 avril 2009.

Le représentant a également assisté à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York du 1^{er} au 12 mars 2010. L'organisation a été également représentée à la cinquième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre le crime transnational organisé, qui s'est tenue à Vienne du 18 au 22 octobre 2010.

En 2010, au douzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est tenue à Salvador, au Brésil, des représentants de l'organisation ont participé à l'atelier sur l'enseignement de la justice pénale internationale pour l'état de droit, organisé un atelier sur la violence faite aux femmes, fait des exposés sur deux ateliers et animé un atelier sur le trafic de drogue et ses liens avec le crime organisé.

Entre 2007 et 2010, le représentant principal de l'organisation a assisté, à Milan, à quatre réunions du Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale. En outre, en 2009, le représentant a été élu président du groupe de travail du Conseil consultatif sur la violence faite aux femmes. En 2009, le représentant a été élu au Conseil consultatif. Pendant la période sur laquelle porte le rapport, le représentant principal a assisté, à New York, à la réunion bimensuelle de l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime et la justice pénale.

Participation aux réunions de l'ONU

Le représentant principal a, en septembre 2010, pris part à deux téléconférences entre l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne) et d'autres organisations non gouvernementales pour en examiner le rôle lors de la cinquième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre le crime transnational organisé, qui s'est tenue à Vienne du 18 au 22 octobre 2010.

Coopération aux organismes de l'ONU

L'organisation n'a pas pu leur apporter de contribution.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation n'a pas pu y apporter de contribution.

Information supplémentaire

Parce que l'ONU demeure le principal canal dont dispose l'organisation pour accroître sa présence internationale, sa participation active à ses activités a renforcé sa stature internationale. De ce fait, l'organisation entend poursuivre sur cette voie.

2. African Youth for Transparency**Statut consultatif spécial octroyé en 2007****Introduction**

African Youth for Transparency est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui envisage un monde où les jeunes prennent l'initiative de décider et de participer à tous les niveaux du développement et de la définition des orientations en tant qu'agents du changement, permettant ainsi de répondre plus vite et de manière plus efficace aux problèmes sociaux.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour mission de doter les jeunes de la capacité d'agir en faveur d'un développement positif par une plus forte coopération avec les groupes de jeunes, les individus, les organisations et les initiatives attachés à leur plein développement. L'organisation conçoit et met en œuvre des programmes d'éducation et de renforcement interactif des capacités qui visent à développer les capacités et le potentiel des jeunes, à promouvoir leur intégration dans la société et à les encourager à être des citoyens actifs. Elle envisage un monde où les jeunes prennent l'initiative de participer activement aux décisions en matière de changement à tous les niveaux du développement et de la définition des orientations, permettant ainsi des interventions plus rapides et un changement plus effectif.

Changements intervenus dans l'organisation

L'organisation a changé de nom en 2007, devenant Youth for Transparency International, afin de prendre en compte les préoccupations croissantes de l'heure dans sa déclaration de principes de présenter ainsi une plateforme mondiale qui voit les jeunes participer, proposer des idées, définir les domaines à développer et dont il faut se préoccuper dans leurs diverses régions géographiques et leurs divers pays, prendre des décisions et diriger. Le changement de nom a un impact sensible sur les projets de l'organisation et les demandes d'adhésion qui lui parviennent du monde entier.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation a entrepris des activités pour favoriser la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social et des Nations Unies en général. Elle a, en 2009, organisé, avec le concours du British Council de Lagos, la 4^{ème} Conférence mondiale de la jeunesse sur la démocratie et la participation à la vie politique qui avait pour objectif de faire savoir aux participants ce qui contribue à une bonne gouvernance, à une bonne représentation et à un bon sens civique. L'organisation a continué, les années suivantes, à travailler avec des organisations locales et des organismes internationaux qui s'occupent de développement durable.

Participation aux réunions de l'ONU

Pendant la période sur laquelle porte le rapport, l'organisation a travaillé avec les organisations locales des droits de l'homme et celles de la société civile pour marquer la Journée internationale des droits de l'homme au Bureau des Nations Unies de Lagos. Elle a également travaillé avec d'autres groupes de sensibilisation aux droits et des organismes confessionnels pour célébrer d'autres journées et activités marquantes de l'ONU.

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation n'a guère été en mesure de coopérer avec les principaux organismes de l'ONU, mais elle espère pouvoir commencer à assister à certaines de ses activités au cours de la période correspondant au prochain rapport. Elle espère désigner comme représentants à cette fin des membres de son personnel d'Afrique et d'Amérique du Nord ou conseiller, à l'étranger, des volontaires compétents disposés à utiliser leurs ressources pour soutenir son travail.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a pu contribuer davantage à la réalisation de programmes des Nations Unies. Elle a commencé à mettre au jour et à combattre les causes profondes de la pauvreté en Afrique au moyen d'ateliers/conférences annuels sur la démocratie, la corruption, la transparence et l'obligation de rendre des comptes.

3. All India Women's Education Fund Association**Statut consultatif spécial octroyé en 1999****Introduction**

L'association dite All India Women's Education Fund Association a été créée en 1929 et le soixante-quinzième anniversaire de sa création a été célébré en 2005. L'organisation se distingue pour avoir établi à New Delhi en 1932 le premier collège d'arts ménagers de l'Inde pour femmes, le Lady Irwin College. Elle a également institué le Rajkumari Amrit Kaur Child Study Centre, qui fait fonction de laboratoire du collège pour étudiantes du premier cycle et doctorantes. L'organisation s'est également employée, au cours des huit dernières décennies, à promouvoir des activités de développement social, des travaux de recherche ainsi que des programmes de sensibilisation, de réseautage, de pression en faveur de diverses politiques et législations bénéfiques pour la collectivité. L'organisation a

travaillé avec le Gouvernement de l'Union et ceux des États et participé à l'action de diverses organisations, comme le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Fondation Ford. Elle a également travaillé avec des sociétés d'entreprises à la réalisation de programmes d'intérêt local pour le bien de la collectivité.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation dirige l'All India Women's Fund et s'emploie à promouvoir l'éducation des femmes en Inde, notamment en :

- Assurant ou favorisant la réalisation de tous projets d'amélioration dans tous les secteurs où l'on s'occupe de l'éducation des femmes;
- Faisant campagne pour l'éducation des femmes;
- Agissant pour la formation des enseignants à tous les niveaux ainsi que des administrateurs et planificateurs dans les institutions qui travaillent pour la famille et le bien des enfants, pour une meilleure vie de famille, pour l'hygiène de l'environnement et la santé, un accent spécial étant mis sur le progrès des familles rurales;
- Encourageant la production et la publication de meilleurs manuels et d'ouvrages littéraires intéressants et appropriés en anglais, en hindi et dans d'autres langues régionales;
- Lançant des projets de recherche en matériel éducatif, méthodes d'enseignement et activités conçues pour les enfants au stade préscolaire;
- Veillant à assurer un logement acceptable aux enseignantes, en particulier en milieu rural;
- Mettant en route des projets de formation professionnelle et des cours d'avant et d'après remise du premier diplôme et en encourageant l'acquisition de compétences pour l'exercice d'un emploi indépendant au moyen de l'artisanat;
- Abordant des problèmes de santé et de nutrition des femmes et des enfants, y compris des séropositifs;
- Abordant des questions relatives à l'environnement et au changement climatique ainsi qu'aux programmes qui s'y rapportent;
- Abordant des questions de développement dans l'optique d'un développement durable;
- Abordant des questions telles que la violence faite aux femmes, la traite et la représentation des femmes dans les instances électives, de l'administration locale au Parlement national;
- Abordant les questions qui se rapportent à l'autonomisation et au développement économiques, y compris à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et des questions relatives à l'Organisation mondiale du commerce;
- Abordant les questions relatives aux conditions de travail, à sa rémunération, à l'exercice d'un travail décent, à la protection des travailleuses, à l'amélioration

des compétences et autres questions du ressort de l'Organisation internationale du Travail (OIT);

- Abordant les questions relatives à l'agriculture et à l'élevage, en particulier l'emploi de techniques améliorées pour la gestion de l'agriculture.

Changements importants à signaler

L'organisation a élargi son rayon d'action, passant de l'éducation et de l'acquisition de compétences à des questions plus larges de santé, de participation à la gouvernance, de technologie, d'aptitudes à la direction et de réalisation d'objectifs nationaux et universels prioritaires, notamment des objectifs du Millénaire pour le développement.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation a travaillé avec UNIFEM en 2007 et 2008 à la création d'une plus grande prise de conscience du VIH/sida et de la violence faite aux femmes dans les milieux urbains et ruraux de New Delhi et de l'État du Haryana. Elle a institué le Prix annuel Nina Sibal chargé de récompenser l'organisation non gouvernementale qui se signale le plus pour son travail sur le handicap.

Participation aux réunions de l'ONU

L'organisation a participé aux réunions ci-après : aux conférences du réseau régional informel d'ONG des Nations Unies pendant quatre années consécutives en Chine; au débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu à Genève en 2009; à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique; aux réunions de la Commission de la condition de la femme en 2008 et 2009; aux réunions de la Commission du développement durable de 2007 à 2010.

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation a travaillé avec UNIFEM à la création d'une plus grande prise de conscience du VIH/sida et de la violence faite aux femmes dans les milieux urbains et ruraux de New Delhi et de l'État du Haryana en 2007 et 2008.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Au fil des années, l'organisation a eu un impact sur 20 villages, un quartier de taudis urbains, six écoles primaires, deux collèges et deux établissements techniques et son action a touché près d'1 million de personnes.

Objectif 1. L'organisation a assuré une formation dans le domaine de l'informatique, de la coupe et de la taille vestimentaires, de la broderie, du chevet des malades, de la teinture et de l'impression sur toile, de la préservation des aliments, de la cuisine, des soins de beauté et de la culture des fruits et des légumes. Ceci a contribué au développement des compétences et à l'émancipation économique.

Objectif 2. L'organisation a assuré une instruction primaire à des groupes informels et le paiement des frais de scolarité pour recevoir une éducation de qualité.

Objectif 3. L'organisation a fourni le matériel, notamment des ordinateurs, des machines à coudre, du tissu et des cosmétiques pour formation professionnelle,

réduit le travail pénible pour les cultivatrices et assuré une éducation de type extrascolaire à ceux qui ont cessé d'aller à l'école et aux femmes.

Objectifs 4 et 5. L'organisation a organisé des camps de santé pour sensibiliser à la santé maternelle et infantile par la distribution de vitamines et de cachets d'acide folique ainsi que par des contrôles médicaux, assuré la formation des sages-femmes et une formation pratique dans les centres médicaux locaux, organisé des programmes de vaccination et de contrôle pondéral des enfants et des démonstrations/conférences sur l'importance d'un régime nutritif, introduit la culture des fruits et des légumes dans les pépinières de village, les techniques de préservation des aliments et le stockage des produits alimentaires locaux et assuré une formation en hygiène de base.

Objectif 6. L'organisation a organisé des ateliers sur le VIH/sida dans les collèges urbains, les zones rurales et les quartiers de taudis des villes, assuré une formation pour la construction de toilettes dans les ménages urbains, répandu des insecticides pour tuer les moustiques et autres insectes causes de maladie.

Objectif 7. L'organisation a organisé des programmes de sensibilisation et des démonstrations de régimes nutritifs à base de produits locaux, assuré une formation en assainissement et en utilisation de toilettes hygiéniques, organisé des activités de formation en méthodes de préservation de l'eau, mis en place des infrastructures à but récréatif telles que jeux collectifs, parcs et clubs de jeunes, créé des installations à biogaz par l'utilisation de bouse de vache pour produire du gaz comme combustible; des installations de vermicompost ont été établies et le fumier organique produit a été utilisé dans les champs.

Objectif 8. L'organisation a en outre établi un système financier et d'échanges ouverts.

Information supplémentaire

L'organisation vise à doter les collectivités d'une plus grande sensibilité à la qualité de la vie, d'un accès à divers programmes de l'Union et des États ainsi que d'une meilleure information et d'un savoir plus riche.

4. All-Russian Society of the Deaf/All-Russian Public Organization of Persons with Disabilities

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

Il n'y a pas eu de changements.

Buts et objectifs de l'organisation

Il n'y a pas eu de changements.

Changements importants à noter

Il n'y a pas eu de changements.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

2007. Un représentant a pris part aux travaux du Comité chargé des organisations non gouvernementales quand l'organisation a présenté sa demande de statut consultatif auprès du Conseil économique et social (New York, 21 janvier-3 février) et participé à une conférence internationale sur le thème « Droits linguistiques des sourds : aide de l'État, recherche et utilisation du langage par signes ». Le but de la conférence était d'examiner le problème de la légalisation du langage par signes (Moscou, 22 et 23 mai).

2008. Des représentants de l'organisation ont pris part à la cérémonie de signature, par la Fédération de Russie, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées au Siège des Nations Unies du 22 au 29 septembre.

Participation aux réunions de l'ONU

Aucune activité n'a été entreprise.

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation a participé à divers séminaires et activités du centre d'information des Nations Unies à Moscou.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été entreprise.

Information supplémentaire

2007. L'organisation a participé aux travaux de l'Assemblée générale et au séminaire de l'Union européenne des sourds sur l'égalité des chances pour tous (Berlin, 4-5 mai), à la dix-septième Assemblée générale de la Fédération mondiale des sourds et au quinzième Congrès mondial de la Fédération mondiale des sourds (Madrid, 16-22 juillet).

2008. L'organisation a participé aux travaux de l'Assemblée générale et au séminaire de l'Union européenne des sourds (Lyon, France, 27-30 novembre).

5. Association for Emissions Control by Catalyst

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

L'Association for Emissions Control by Catalyst est une association scientifique internationale à but non lucratif de droit belge spécialisée dans la conception, la production et les essais de technologies fondées sur les catalyseurs et les filtres pour réduire les émissions des véhicules. Ceci comprend la mise au point, les essais et la fabrication de catalyseurs automobiles, de substrats céramiques et métalliques, de technologies fondées sur les filtres et les catalyseurs pour contrôler les émissions des moteurs diesel (en particulier les particules et les oxydes d'azote) et de matériaux spéciaux intégrés au convertisseur ou au filtre.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation est membre du Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant les véhicules et du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie, qui se réunissent sous les auspices du Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour établir des normes d'émissions harmonisées et des règles techniques mondiales. L'organisation participe aussi activement aux travaux du groupe de travail informel du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie sur les systèmes de contrôle des émissions antipollution, et elle a fait office de secrétariat pour le groupe. Elle a également fourni des données d'essais comme apport aux travaux d'un certain nombre de groupes de travail informels du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie, y compris le groupe informel du programme de mesure des particules.

Participation aux réunions de l'ONU

Pendant la période sur laquelle porte le rapport, des représentants de l'organisation ont assisté aux réunions ci-après du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie de la CEE et de ses groupes de travail informels : Programme de mesure des particules, véhicules à piles à hydrogène, qualité des carburants, méthode mondiale harmonisée d'essais de véhicules légers, véhicules respectueux de l'environnement. Le Directeur exécutif a assisté aux réunions du Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant les véhicules et le Responsable de la technologie et de l'information s'est joint à la délégation du Conseil européen de l'industrie chimique pour assister à la quatorzième session du Sous-Comité des liquides et gaz en vrac, qui s'est tenue à Londres du 8 au 12 février 2010. Il a également participé, à Ann Arbor, dans le Michigan, aux réunions du groupe de travail informel sur la méthode mondiale harmonisée d'essais de véhicules légers, dont la réunion du sous-groupe informel de la mise au point des méthodes d'essai (13-15 avril 2010) et, le 15 avril 2010, du sous-groupe informel de la mise au point du cycle de conduite harmonisé.

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation est partenaire du Partenariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour des carburants et véhicules propres.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation n'a pas participé directement aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ayant axé ses activités sur la promotion de l'harmonisation des normes techniques, des modes de vérification et des règlements de sécurité qui servent de base à d'autres continents. Comme elle favorise et cherche à promouvoir l'utilisation des technologies les plus avancées pour le contrôle des émissions nocives provenant de sources mobiles, l'organisation contribue à purifier l'air et à réduire l'impact de sa pollution sur la santé des gens.

Information supplémentaire

L'organisation fournit une information technique et scientifique aux législateurs et aux décideurs de la Commission européenne, des États membres de l'Union européenne et du Parlement européen, fournissant en même temps à ses membres une information sur l'évolution de la législation. L'industrie de

l'automobile est mondiale, mais au fil des années la législation relative aux émissions a évolué différemment en Europe, au Japon, aux États-Unis et dans les autres parties du monde. Des efforts sont faits par les Nations Unies en vue d'harmoniser les nouvelles législations, efforts auxquels contribue l'organisation.

6. Centre canadien pour l'abus de substances

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

Il n'y a pas eu de changements.

Buts et objectifs de l'organisation

Le Centre canadien pour l'abus de substances a renforcé la contribution du Conseil économique et social aux efforts internationaux concernant la réduction de la demande, le traitement et la réhabilitation, la prévention, la recherche et l'analyse. À l'appui des priorités du Conseil, l'organisation continue à appeler l'attention, par divers moyens tels que publications, discours, ateliers, études, conférences et colloques, sur le fait que l'abus de substances est un problème social et économique mondial.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Aucune activité n'a été entreprise.

Participation aux réunions de l'ONU

Des représentants de l'organisation et son président directeur général ont contribué et/ou participé à des forums des Nations Unies portant sur une politique internationale de la drogue et préconisant la participation de la société civile aux efforts pour améliorer la situation de la drogue dans le monde, notamment aux cinquantième et cinquante-troisième sessions de la Commission des stupéfiants.

C'est ainsi que le Président-directeur général :

- Est membre du Groupe consultatif technique sur la manière de traiter et de soigner la toxicomanie;
- A, comme Président du Comité de Vienne chargé des organisations non gouvernementales sur la drogue, fait rapport sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations des organisations non gouvernementales concernant la Déclaration politique et le Plan d'action;
- A, comme Vice-Président du Comité de Vienne chargé des organisations non gouvernementales, créé et dirigé le forum « Après 2008 » et présenté, au nom de toutes les organisations non gouvernementales, la Déclaration et trois résolutions lors de la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants;
- A, en 2009, tenu plusieurs réunions de planification avec le Comité de Vienne chargé des organisations non gouvernementales sur les stupéfiants, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation internationale du Travail ainsi que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

- A, en 2007 et 2008, contribué et participé à diverses missions techniques et missions de terrain ainsi qu'à des visites avec des organisations non gouvernementales concernant la mise en œuvre des consultations relatives à « Après 2008 », notamment en Égypte, en Inde, à Macao (Chine), en Nouvelle Zélande et au Pérou;
- A, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, mis sur pied trois projets de sensibilisation pilotes en Argentine, au Sénégal et au Kirghizistan conçus pour transposer au niveau national la Déclaration et les résolutions d'« Après 2008 ».

Coopération avec les organismes de l'ONU

Durant la période sur laquelle porte le rapport, l'organisation s'est engagée dans les activités suivantes :

- Fourniture, en 2009 et 2010, d'une assistance technique à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime concernant des programmes de traitement et de prévention de la toxicomanie et l'intervention de la société civile;
- Fourniture, entre 2007 et 2010, d'une aide à la coordination et à la direction du Comité de Vienne chargé des organisations non gouvernementales sur les stupéfiants;
- Fourniture, en 2010, dans le domaine de l'intervention de la société civile, de services de coordination et d'expertise technique à l'Organe international de contrôle des stupéfiants;
- Établissement, lors de la cinquante-troisième session de la Commission des stupéfiants, d'une relation entre Christopher Kennedy Lawford et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, relation qui s'est traduite par sa nomination comme ambassadeur de bonne volonté.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation ont visé à réduire les méfaits de l'alcool et de la drogue. Elle a travaillé de près avec tous les secteurs et juridictions du Canada, créant des partenariats clefs ou en stimulant la création, concevant des stratégies nationales orientées vers l'action reposant sur des faits d'observation et mettant en œuvre ces stratégies en utilisant les meilleures pratiques en matière d'échange du savoir. Outre sa très forte contribution aux travaux du Comité de Vienne chargé des organisations non gouvernementales sur les stupéfiants, l'organisation a fait œuvre de direction nationale et de représentation, partageant avec d'autres l'expertise et le savoir acquis au Canada afin de stimuler les efforts de la communauté mondiale pour réduire les maux que l'on associe à l'alcool et à la drogue, efforts reconnus comme composante clef d'une démarche globale de santé pour aborder et soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

7. China International Public Relations Association

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

China International Public Relations Association est une association nationale vouée au développement du secteur chinois des relations publiques. Créée en avril 1991, l'organisation a été accréditée par le Ministère des affaires civiles comme la principale organisation non gouvernementale de Chine. Elle a son siège à Beijing et son président en exercice est Li Daoyu, ancien ambassadeur de Chine aux États-Unis.

Buts et objectifs de l'organisation

Les comités subsidiaires de l'organisation sont composés d'éminents spécialistes des relations publiques, de présidents de grandes sociétés de relations publiques et de chefs d'associations provinciales et municipales de relations publiques. Tous les comités s'acquittent de leurs fonctions sous la direction de l'Association. Celle-ci s'occupe de recherche théorique, initie à la pratique des relations publiques, élabore des stratégies de développement pour le secteur et en assure l'autorégulation. Elle travaille aussi à forger des liens étroits entre les agences chinoises de relations publiques et des organisations apparentées du pays et de l'étranger pour aider ceux qui en font profession à aiguiser leur arme concurrentielle et à adopter un angle d'approche mondial. En outre, l'organisation s'emploie à faciliter la diplomatie publique, soutenant la coopération internationale, proposant des services consultatifs à des organisations intérieures et extérieures et s'appliquant à promouvoir la réforme, l'ouverture et le développement économique du pays.

Changements importants à signaler

Un certain nombre d'administrateurs de l'organisation ont achevé leur mandat en 2010. Zhao Dali, Vice-Président exécutif et Secrétaire général, est chargé actuellement du secrétariat.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation s'attache en priorité à faire progresser le secteur des relations publiques de la Chine par renforcement des échanges avec des organisations nationales et internationales. Elle s'est, de ce fait, appliquée à travailler en partenariat avec le Gouvernement chinois et les organisations sociales du pays, de sorte qu'elle n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social ni des institutions qui lui sont affiliées. Elle a toutefois contribué à promouvoir le développement du secteur des relations publiques dans le monde en organisant un grand nombre d'activités, en y participant et en y contribuant.

Participation aux réunions de l'ONU

L'organisation a accueilli en 2008 le Congrès mondial des associations internationales de relations publiques, qui avait pour thème l'utilisation des relations publiques comme instrument d'harmonisation des relations à l'ère de la mondialisation. Plus de 700 représentants venus du monde entier ont assisté à la conférence, au cours de laquelle il a été question de marquage des entreprises, de

mondialisation et de rajeunissement des marques, de marchés des relations publiques émergents, d'initiation aux relations publiques, de diplomatie publique, de nouveaux médias et de relations publiques en ligne. L'Association organise des visites d'échange avec des associations japonaises et américaines de relations publiques pour stimuler les communications internationales en la matière. En outre, elle propose des services aux sociétés multinationales de relations publiques en Chine pour le développement de leurs affaires. Depuis 2005, l'Organisation fait paraître une revue mensuelle dite PR Magazine, qui sert de passerelle entre le secteur chinois des relations publiques et l'étranger. L'organisation distribue aussi des brochures aux participants des réunions annuelles du Congrès national du peuple et du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois. Il s'agit de montrer comment évolue le secteur chinois des relations publiques et d'en développer l'influence sur les dirigeants de l'État et sur les médias nationaux et étrangers. Le Congrès national du peuple est l'organe législatif suprême de la Chine et le Comité national est le principal organe consultatif politique du pays.

Coopération avec les organismes de l'ONU

Pendant les Jeux olympiques de Beijing, l'Exposition mondiale de Shanghai et les Jeux asiatiques de Guangzhou, l'organisation a pris les dispositions nécessaires pour donner à ses membres la possibilité de proposer des services de conseil en relations publiques aux organisateurs d'épreuves et aux sociétés étrangères de Chine pour faciliter le bon déroulement des épreuves. Elle a organisé les concours de relations publiques de 2008 et 2010 à l'intention des étudiants des universités chinoises. Ces concours, qui ont donné aux étudiants chinois une plateforme pour montrer leurs talents en relations publiques, ont stimulé le développement de l'enseignement des relations publiques dans le pays. En 2007 et 2009, l'Association a parrainé la cérémonie de remise d'une médaille d'or pour distinguer l'excellence en relations publiques, cérémonie célébrant les réalisations du secteur des relations publiques de la Chine au cours des dernières années. L'organisation s'est vu délivrer par le Ministère des affaires civiles, en 2008, un certificat d'accréditation qui en a fait une des premières associations nationales de commerce de Chine à répondre aux critères du Ministère.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

À l'avenir, l'organisation apportera une plus forte contribution au secteur des relations publiques dans le monde, car cela renforce la coopération avec diverses organisations internationales comme celle des Nations Unies.

8. Défense des enfants-International

Statut consultatif spécial octroyé en 1991

Introduction

Défense des enfants-International est une organisation non gouvernementale indépendante qui s'emploie depuis 30 ans à promouvoir et protéger les droits des enfants. Aux niveaux régional, national et local, l'organisation est présente, par ses membres associés et des sections nationales, dans 43 pays du monde. Toutes les sections nationales et les membres associés conçoivent leurs programmes en

fonction des besoins et priorités propres aux enfants dans leurs divers pays, axant leur action sur des domaines divers, comme la justice pour mineurs, le travail des enfants, la participation des enfants à la vie du pays et les enfants confrontés à un conflit armé. Au niveau international, l'organisation s'applique, par son secrétariat international basé à Genève, à faire un travail de lobbying, de recherche, de réseautage et de plaider tout en assurant à ses sections nationales et autres partenaires assistance technique et renforcement de capacités.

Buts et objectifs de l'organisation

Le travail de l'organisation aux niveaux national, régional et international obéit aux principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Conformément à la Convention et autres normes internationales et instruments régionaux pertinents, les sections nationales de l'organisation conçoivent des actions en rapport avec les problèmes relatifs aux droits des enfants dans les divers pays.

Changements importants intervenus dans l'organisation

En octobre 2008, l'organisation a tenu à Bruxelles son assemblée générale internationale triennale au cours de laquelle elle a confirmé que la priorité de sa stratégie pour les trois années suivantes serait la question de la justice pour mineurs, notamment en ce qui concerne la situation des enfants en délicatesse avec la loi. L'organisation a été choisie par le Comité des droits de l'enfant comme étant l'organisation la plus appropriée pour donner suite à l'observation générale n° 10 de la Convention relative aux droits de l'enfant (Droits des enfants dans la justice pour mineurs).

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Au cours de la période considérée, l'organisation a, par son secrétariat international de Genève et son représentant auprès des Nations Unies à New York, entretenu des contacts réguliers avec les Nations Unies et l'UNICEF, en particulier pour ce qui touche à la promotion et l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle a apporté son concours aux projets de résolution du Conseil des droits de l'homme en matière de justice pour mineurs. Elle a aussi pris part au Groupe de travail sur l'examen périodique universel et assisté aux réunions ci-après : quarante-cinquième à cinquante-cinquième sessions du Comité des droits de l'enfant, à Genève; sixième session annuelle de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale; douzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, tenu à Salvador, au Brésil, en avril 2010.

Participation aux réunions de l'ONU

Durant la période sur laquelle porte le rapport, l'organisation a pris part, de la quatrième à la quatorzième, aux sessions du Conseil des droits de l'homme, qui se sont tenues à Genève.

Coopération avec les organismes de l'ONU

- A participé comme membre aux travaux du Groupe interinstitutions sur la justice pour mineurs, créé par le Conseil économique et social aux termes de sa résolution 1997/30;

- Défense des enfants-International (Pays-Bas) a fait paraître un rapport annuel financé par l'UNICEF sur la situation des droits des enfants dans les Pays-Bas;
- Défense des enfants-International (Palestine) réalise un projet financé par l'UNICEF dans les territoires palestiniens occupés;
- A coopéré avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence faite aux enfants et participé activement aux activités du groupe de pression pour créer le mandat de Marta Santos Pais et proposer sa nomination;
- Collabore avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé par ses sections nationales (notamment en apportant son appui aux visites dans les pays, comme ce fut le cas de Défense des enfants-International (Palestine)), et contribue, par ses apports et ses informations, aux sessions du Conseil des droits de l'homme;
- Collabore avec les organismes créés en vertu de traités relatifs aux droits de l'homme et les mandats de procédures spéciales, comme le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, présentant des rapports chaque fois que le Sous-Comité se rend dans un endroit où l'organisation a une section; avec le Groupe de travail sur la détention arbitraire; avec le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; avec le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de l'esclavage; le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine; avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 2

L'organisation a fait paraître « Education in chains », un aperçu du niveau d'instruction dans les foyers de détention provisoire de jeunes; plusieurs sections de l'organisation en Afrique, en Amérique latine et en Europe travaillent à enseigner les droits de l'enfant aux enfants des écoles et des foyers de détention provisoire; l'organisation a contribué aux rapports du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation pour la partie concernant l'éducation des enfants en délicatesse avec la loi et des enfants de migrants. En juin 2010, Défense des enfants-International (Belgique) a participé à une activité marginale organisée par le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation. L'organisation n'a pas pu participer activement aux activités qui ont eu lieu à New York en 2010, car elle n'y comptait qu'une seule personne, qui la représentait à titre bénévole.

9. Forum européen des personnes handicapées

Statut consultatif spécial octroyé en 2003

Buts et objectifs de l'organisation

Le Forum européen des personnes handicapées est une organisation-cadre qui représente les intérêts de 80 millions de personnes handicapées d'Europe. Ses membres sont des organisations de personnes handicapées qui vivent dans 27 États

membres de l'Union européenne et des pays de la Zone économique européenne. La mission de l'organisation est d'assurer pleine égalité et intégration sociale à toutes les personnes handicapées par le respect et l'affirmation des droits énoncés dans la Convention relative aux personnes handicapées. À cette fin, l'organisation participe activement, au niveau de l'Union européenne, à la définition des orientations et aux campagnes sur les droits des handicapés.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Suite à l'adoption de la Convention, l'organisation a fait de ses dispositions la norme suprême pour tous ses travaux. Les principes de la Convention ont défini le programme triennal de travail de l'organisation et son programme de travail annuel.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation a assisté à la cérémonie officielle de signature de la Convention à New York le 30 avril 2007 et mesure ses activités à l'aune des normes de la Convention et de leur impact sur la mise en œuvre des obligations qui en découlent.

Elle a œuvré en faveur d'une prompte ratification de la Convention par l'Union européenne et ses États membres et elle a fait valoir l'importance de la Convention dans toutes les instances de l'Union, notamment au Conseil des ministres, au Parlement européen et à la Commission. La décision du Conseil de ratifier la Convention a été adoptée en novembre 2009.

À la première Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, à laquelle l'organisation a assisté en septembre 2008, trois représentants européens désignés par leur gouvernement et soutenus par leurs conseils nationaux respectifs – Espagne, Hongrie, Slovénie – ont été élus membres du Comité des droits des personnes handicapées.

L'organisation a joué l'un des principaux rôles dans l'œuvre de l'Alliance internationale des personnes handicapées, réseau d'organisations mondiales et régionales de personnes handicapées. Elle a participé activement à la définition de positions communes, notamment pour la préparation des débats et l'apport d'une contribution aux travaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Conseil des droits de l'homme et des organismes créés en vertu de traités.

L'organisation a également coorganisé un certain nombre d'activités pour faire valoir des droits protégés par la Convention, dont un séminaire sur l'éducation tenu en juin 2007 en Allemagne, un colloque sur la capacité en droit en juin 2009 à Bruxelles, un colloque sur le cadre de mise en œuvre de la Convention à Bruxelles en octobre 2009, un séminaire sur un hébergement raisonnable à Bruxelles en septembre 2010 et un séminaire sur la Convention vue sous l'angle européen en novembre 2010 à Maastricht, aux Pays-Bas.

Participation aux réunions de l'ONU

L'organisation a assisté à des réunions de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées qui ont eu lieu à New York pendant la période sur laquelle porte le rapport.

Le 14 octobre 2009, le représentant de l'organisation a pris la parole lors du séminaire organisé par le bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies

aux droits de l'homme pour l'Europe à Bruxelles sur le renforcement de la coopération Nations Unies-Union européenne dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

À deux occasions, des représentants de l'organisation ont pris part aux journées de débat général organisées à Genève par le Comité des droits des personnes handicapées : le 21 octobre 2009 sur le droit à l'égalité de reconnaissance devant la loi et le 7 octobre 2010 sur le droit relatif aux questions d'accessibilité.

Le 1^{er} juillet 2010, l'organisation a participé avec la société civile à une table ronde organisée dans le cadre de la réunion des Présidents des organismes des Nations Unies créés en vertu de traités relatifs aux droits de l'homme.

Les 27 et 28 octobre 2010, un membre du Comité directeur de l'organisation a participé au séminaire organisé par le bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Europe sur les droits de l'homme des personnes admises en institution.

Coopération avec les organismes de l'ONU

Il y a eu, tout au long de l'année 2010, des échanges réguliers avec le bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Europe sur la nécessité de mettre fin aux abus commis contre des personnes vivant en institution.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2009, dans le cadre de l'International Disability and Development Consortium, l'organisation a analysé l'impact de l'obligation que fait la Convention d'inclure les personnes handicapées dans tout le travail de coopération internationale que fait l'Union européenne. L'organisation et le Consortium ont arrêté une position commune qu'ils ont présentée en 2010 au Commissaire de l'Union européenne pour le développement. En 2008, l'organisation a établi, avec le Réseau latino-américain des organisations non gouvernementales des personnes handicapées et de leurs familles (RIADIS), des liens qui ont conduit à des séminaires auxquels a contribué un membre de l'organisation. Depuis 2009, celle-ci participe, dans la région arabe, au projet Musawa sur le renforcement des moyens d'action des organisations de personnes handicapées. Ce projet est dirigé par l'Organisation arabe des personnes handicapées et Handicap International.

10. Forum européen de la jeunesse

Statut consultatif spécial octroyé en 1999

Buts et objectifs de l'organisation

Conformément à son objectif, qui est de doter les jeunes de la possibilité de prendre une part active à la vie de la société pour améliorer leur propre vie, le Forum européen de la jeunesse a accompli un travail considérable en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de développement dont la communauté internationale est convenue, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement, et à la mise en œuvre du programme mondial d'action pour la jeunesse ainsi que d'autres résolutions et conventions qui la concernent.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation a facilité et coordonné la représentation des organisations de jeunes à l'Assemblée générale et autres conférences pertinentes et coopéré activement avec les organismes et institutions des Nations Unies dont le travail importe au plein développement des jeunes.

Participation aux réunions de l'ONU

Des représentants de l'organisation ont assisté, de la quarante-cinquième à la quarante-huitième, aux sessions de la Commission du développement social à New York. Pendant la période sur laquelle porte le rapport, l'organisation a participé aussi en qualité d'observateur aux sessions de la Troisième Commission de l'Assemblée générale. Elle a aussi pris part à la réunion du groupe d'experts sur les buts et objectifs du suivi de la progression des jeunes dans l'économie mondiale qui s'est tenue à New York en 2007 ainsi qu'à celles du Forum de l'alliance des civilisations entre 2007 et 2010.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

L'organisation a travaillé avec le Programme des Nations Unies pour la jeunesse au lancement du programme de délégués des jeunes et intervient activement dans la consultation préparatoire à la résolution 2009 sur les politiques et programmes relatifs aux jeunes dont le Programme assure la promotion. En qualité de membre du Comité consultatif des jeunes de l'Alliance des civilisations, elle a coopéré à la mise en œuvre de la programmation de l'Alliance pour la jeunesse. Elle a par ailleurs continué à apporter son concours aux travaux de la Commission programmatique commune des jeunes à l'UNESCO. En 2010, l'organisation a coopéré aussi avec le FNUAP à la réalisation d'une évaluation de son groupe consultatif mondial de jeunes. Elle en a fait de même concernant les nouvelles stratégies de la Banque mondiale en matière d'environnement et d'éducation. L'organisation a également déployé des efforts partagés avec des organismes et institutions de l'ONU en faveur de l'Année internationale des jeunes : dialogue et entente, mobilisant les organisations qui en sont membres pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'Année. Elle s'est aussi employée à renforcer les contacts avec le Centre régional d'information pour l'Europe occidentale, l'OMS, l'Organisation internationale pour les migrations, l'OIT et l'UNICEF.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a à cœur de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a tenu des journées de formation sur ces objectifs en novembre 2007 ainsi qu'une table ronde sur le rôle des jeunes et des organisations de jeunes pour leur réalisation. Elle a en outre fait paraître les deuxième et troisième éditions de *Development needs youth*, dont le but est de fournir davantage de faits et d'exemples sur les initiatives que les jeunes prennent en matière de développement. Il convient de mentionner aussi le travail que fait l'organisation pour appeler l'attention sur les problèmes d'environnement et de développement et la part qu'elle prend au mouvement international des jeunes sur le climat, notamment son adoption en 2008 d'une note d'information sur le changement climatique ayant pour thème « Quel type d'accord mondial sur le climat les jeunes méritent-ils? ». À noter aussi le travail effectué sur la question de la santé sexuelle et procréative.

11. Fondation pour les droits de la famille

Statut consultatif spécial octroyé en 1987

Introduction

La Fondation pour les droits de la famille est située à Madrid. Elle est dotée d'un secrétariat international qui a des représentants en Afrique, en Amérique, en Asie et en Europe. L'accréditation de ces représentants auprès des bureaux des Nations Unies est renouvelée au début de chaque année.

Buts et objectifs de l'organisation

Les buts et objectifs de la Fondation consistent principalement à renforcer les fonctions fondamentales de la famille dans la société. À cette fin, la Fondation organise et prépare réunions et des documents relatifs à l'activité dans ce domaine.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation a assisté aux sessions annuelles de la Commission du développement social entre 2007 et 2010 et y a contribué par des déclarations écrites. Elle a établi une étude sur la famille et les droits de l'homme, compilation d'instruments et de documents des Nations Unies. La version anglaise en a été traduite en espagnol et mise à jour. L'organisation est membre du Comité chargé des organisations non gouvernementales (Vienne) sur la famille, qui est en contact étroit avec l'Office des Nations Unies de Vienne.

Participation aux réunions de l'ONU

Le 28 janvier 2010, l'organisation a tenu une réunion d'experts sur la famille et la crise économique. Il y a été question notamment de la crise des valeurs, des nouvelles formes de la pauvreté, de la crise et des immigrants, du rôle de la famille en temps de crise, de la famille et des problèmes d'éducation et du problème de la toxicomanie. L'établissement du document issu de la réunion a été partagé avec la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

Coopération avec les organismes de l'ONU

Aucune activité n'a été entreprise.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été entreprise.

12. Franciscans International

Statut consultatif général octroyé en 1995

Buts et objectifs de l'organisation

Franciscans International est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès des Nations Unies, regroupant les voix des frères et sœurs de l'Ordre du monde entier. Elle fonctionne sous l'égide de la Conférence de

la Famille franciscaine et sert les Franciscains et la communauté mondiale par l'apport de valeurs spirituelles, morales et franciscaines aux Nations Unies et aux organisations internationales. Elle représente, mondialement, 800 000 personnes de 100 pays.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

L'organisation a contribué aux travaux de l'ONU, en particulier à ceux du Conseil économique et social, en axant son action autour des thèmes de paix, de pauvreté et d'environnement par une démarche qui s'appuie sur les droits de l'homme pour contribuer à la réalisation d'un développement économique, social et culturel durable.

Participation aux réunions de l'ONU

Par ses trois bureaux régionaux, de Bangkok, de Genève et de New York, l'organisation a participé à des forums de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), du Centre régional Asie-Pacifique du PNUD et du Conseil des droits de l'homme. Elle a présenté 55 rapports oraux et 38 déclarations écrites et organisé des manifestations parallèles sur la traite des êtres humains, le servage domestique, la violence faite aux enfants, la liberté de religion et la torture.

Elle a également participé à ce qui suit :

2007. Forum tripartite consacré à la coopération œcuménique pour la paix.

2007-2009. Réunion préparatoire intergouvernementale/Commission du développement durable.

2009. Instance permanente sur les questions autochtones; Commission du développement social; déclaration commune sur l'extraction minière et des moyens de production et de consommation durables.

2007-2010. Commission du développement durable, dans le cadre de laquelle elle a coparrainé une manifestation parallèle avec le Fresh Water Caucus (2009); Commission de la condition de la femme.

2010. Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones; Forum social du Conseil des droits de l'homme sur le thème « Changement climatique et droits de l'homme »; Dialogue interactif de haut niveau sur l'eau; Conférence 2010 des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; auditions interactives informelles de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé; Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales.

En outre, l'organisation a assisté aux conférences des Nations Unies sur le changement climatique (Bali, Indonésie, 2007; Copenhague, 2009; Cancun, Mexique, 2010). Elle a dirigé un rassemblement d'organisations non gouvernementales lors de la Décennie internationale des peuples autochtones du monde (2009), coprésidé le Sous-Comité des organisations non gouvernementales pour l'élimination du racisme (2009) et présenté une déclaration à la Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur le thème du désarmement (Mexico, 2009).

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation a coopéré avec l'ONU par la voie de l'examen périodique universel, présentant sur 35 pays des rapports concernant les peuples autochtones, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les travailleurs migrants, les femmes et les enfants, les handicapés, les personnes âgées, les minorités, l'extrême pauvreté, l'éducation, la santé, le VIH/sida, le logement, l'alimentation et l'accès à une eau salubre, l'environnement, la traite, la torture et la paix.

L'organisation a présenté des rapports aux organismes des Nations Unies créés en vertu de traités relatifs aux droits de l'homme, dont le Comité contre la torture (2008-2009), le Comité relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (2008-2010), le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (2008), le Comité des droits de l'homme (2009), le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2010).

L'organisation a contribué à l'établissement des rapports annuels et aux visites des Rapporteurs spéciaux et lancé des appels urgents concernant la crise alimentaire, la violence, les exécutions extrajudiciaires, les évictions, les conflits armés, les droits de la femme, les défenseurs des droits de l'homme, la traite et la liberté de religion.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation est membre du Groupe de travail des organisations non gouvernementales sur les objectifs du Millénaire pour le développement et du Sous-Comité des organisations non gouvernementales pour l'éradication de la pauvreté et elle dialogue avec le Centre régional d'excellence de l'ASEAN sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a, en 2010, organisé un séminaire sur le changement climatique et les objectifs de la Commission du développement social et fait paraître, en 2007, *World Poverty: Franciscan Reflections*, un livre sur l'impact de la pauvreté. Elle a été organisation chef de file pour la rédaction des principes directeurs concernant l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. Elle a, en 2008, accueilli une consultation de deux jours à laquelle ont pris part 13 organisations non gouvernementales et l'expert indépendant sur la question des droits de l'homme et l'extrême pauvreté. Elle a assisté à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale (New York, 2010). Elle a en outre coopéré avec des Franciscains qui travaillent auprès des populations, précisément aux objectifs 1, 2, 3, 4, 6 et 7.

13. Fonds d'aide à la jeunesse

Statut consultatif spécial octroyé en 2003

Introduction

Enregistré auprès du Ministère de la justice en 1994, selon la loi azerbaïdjanaise du 10 novembre 1992 concernant les entités publiques, le Fonds d'aide à la jeunesse agit en conformité avec la législation du pays, le droit international et les règlements qui s'y rapportent. L'organisation a été créée dans le but de répondre aux besoins moraux des jeunes et de venir en aide à ceux et aux familles de ceux qui ont souffert de la guerre.

Buts et objectifs de l'organisation

Permettre aux jeunes de se développer moralement et de s'assurer un meilleur avenir; l'organisation fait tout son possible depuis 1994 pour apporter un soutien matériel aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés, aux personnes vulnérables, aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à celles qui sont dans le plus grand besoin. Les buts de l'organisation sont notamment de créer des projets et/ou des programmes de nature à répondre aux besoins des jeunes, des réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays qui ont souffert d'une guerre qui a fait fuir de leur pays un million d'Azerbaïdjanais, d'améliorer le savoir, les compétences en informatique, la connaissance des langues (arabe, anglais et russe) ainsi que les compétences comptables des jeunes, de résoudre les problèmes de logement des étudiants, de développer les valeurs morales chez les jeunes et les personnes âgées, de lancer des programmes de formation des jeunes pour leur développement intellectuel et professionnel, de conduire des réunions concernant les problèmes que connaissent les gens dans le domaine de l'éducation et de trouver des manières de les résoudre, d'entretenir des contacts étroits avec les organisations internationales et régionales, d'organiser ou d'aider à l'organisation de conférences et séminaires aux niveaux international et régional et de prévoir des cours d'été pour les 10 à 18 ans qui ne sont pas à l'école ou au travail.

Changements importants intervenus dans l'organisation

L'organisation a changé le montant de l'aide accordé à ceux qui ont souffert de la guerre et qui ont été chassés de leur patrie ainsi qu'à ceux qui souffrent de la pauvreté et du manque d'instruction, ce qui a à son tour un fort impact sur la mission dont l'organisation est chargée.

Contribution aux travaux de l'ONU

Aucune activité n'a été entreprise.

Participation aux réunions de l'ONU

Des conférences et manifestations organisées par les bureaux des Nations Unies en Azerbaïdjan ont parfois lieu dans la salle des conférences de l'organisation.

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation a fourni une assistance technique aux Nations Unies et institutions spécialisées dans la mise en œuvre de leurs programmes, notamment la mise à leur disposition de la salle de conférences.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par l'apport d'une assistance technique et une aide d'urgence au Pakistan et au Liban.

14. Global Action on Aging

Statut consultatif spécial octroyé en 2003

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Global Action on Aging a contribué de diverses façons à la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social et des Nations Unies. Entre janvier 2007 et décembre 2010, l'organisation a posté sur son site web quelque 5 230 études scientifiques et articles d'information sur la santé des personnes âgées, leurs pensions, leur exposition à des conflits armés et le logement rural et urbain ainsi que d'autres questions relatives aux droits de l'homme, y compris les dispositifs mis en place à cette fin. Cette documentation, accompagnée de brefs résumés libellés dans les six langues de travail de l'ONU, sont accessibles à tous les utilisateurs d'Internet du monde entier.

Participation aux réunions de l'ONU

L'organisation a pris part aux réunions de la Commission du développement social : le 13 février 2007, elle a organisé une manifestation parallèle sur le thème « Disappearing pensions in rich countries »; le 8 février 2008, elle a réalisé une manifestation parallèle sur ce que les ONG vieillissantes peuvent apprendre des droits que la Convention prévoit pour les handicapés; le 9 février 2009, des représentants de l'organisation ont organisé une manifestation parallèle sur l'affirmation du droit des personnes âgées à la protection sociale et, le 13 février 2010, elle a mis sur pied une manifestation parallèle sur les perspectives régionales de création d'un nouvel instrument des droits de l'homme pour les personnes âgées. Pendant la période sur laquelle porte le rapport, elle a rédigé et cosigné avec d'autres organisations non gouvernementales quatre déclarations communes sur le vieillissement qui ont été présentées à la Commission.

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation a coopéré avec des organismes de l'ONU, des institutions spécialisées et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Tout au long de l'année 2007, elle a aidé le programme du Département sur le vieillissement et le FNUAP à se faire remettre des rapports par les organisations non gouvernementales qui s'occupent des problèmes de vieillissement sur la mise en œuvre du plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Les 16 et 17 septembre 2008, un représentant de l'organisation a assisté à la réunion consécutive à la Déclaration de Brasilia de décembre 2007 et y a pris la parole. Du 5 au 7 mai 2009, elle a pris part à une réunion de groupe d'experts sur les droits des handicapés qui a eu lieu à Bonn, en Allemagne, et fourni de la documentation sur la discrimination et les mauvais traitements dont les personnes âgées sont victimes dans le monde entier. Les 5 et 6 octobre 2009, l'organisation a assisté, à Santiago, à une réunion convoquée par le Centre démographique d'Amérique latine et des Caraïbes et la Division de la population de la Commission économique d'Amérique latine et des Caraïbes pour étudier la création éventuelle d'un instrument des droits de l'homme sur le vieillissement. Du 15 au 17 février 2010, l'organisation a pris part aux échanges de vues sur la santé maternelle et infantile lors d'une réunion du FNUAP. Le 9 juin 2010, elle a, à l'invitation du FNUAP, conseillé des chercheurs et examiné un avant-projet de manuel sur le cadre

juridique de la législation relative aux droits de l'homme qui concerne les personnes âgées dans le monde. Cette réunion s'est tenue à la faculté de droit d'American University, à Washington.

Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Au titre de sa principale contribution aux objectifs 1, 2, 3 et 4 des objectifs du Millénaire pour le développement, l'organisation a posté 434 articles et études montrant comment la pauvreté, l'inégalité entre sexes, l'insuffisance des soins de santé et l'isolement social nuisent aux personnes âgées dans toutes les régions du monde. Entre 2007 et 2008, l'organisation a répondu aux objectifs en postant 132 articles pour mettre fin à la pauvreté, 158 sur les personnes âgées et le VIH/sida, 69 sur les problèmes d'inégalité des sexes que connaissent les personnes âgées et 35 sur les personnes âgées qui enseignent aux enfants. Le personnel de l'organisation a, durant la période sur laquelle porte le rapport, abordé des questions relatives aux objectifs du Millénaire dans neuf séminaires publics, trois conférences et autres manifestations spéciales à l'intention du grand public. Des représentants de l'organisation ont engagé des discussions intergénérationnelles et internationales sur les problèmes du vieillissement pour la raison qu'ils recrutent principalement des jeunes pour exécuter des projets de recherche sur les droits de l'homme des personnes âgées. Au cours de la période sur laquelle porte le rapport, l'organisation a recueilli des internes venus de 26 pays et régions (Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bulgarie, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chine, Colombie, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Liban, Palestine, Pérou, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour et Suède). Leur travail s'est soldé par des activités de recherche et des rapports rédigés dans les six langues de travail de l'ONU et par 11 706 399 visites du site web en 2007, 14 049 138 en 2008, 13 924 390 en 2009 et 15 926 940 en 2010.

15. Heritage Foundation

Statut consultatif spécial octroyé en 2003

Introduction

Il n'y a pas eu de changements.

Buts, objectifs et principale ligne d'action de l'organisation

Il n'y a pas eu de changements.

Changements éventuels ayant eu un impact significatif sur l'organisation

L'organisation a modifié ses statuts et son règlement intérieur en décembre 2007, y ajoutant vision et déclarations de principe, précisant la manière dont elle entend honorer l'intention des donateurs et disposant qu'au cas où elle viendrait à disparaître tous ses avoirs aillent à une autre organisation 501 c) 3). L'organisation employait 214 personnes (temporaires et salariées) au 1^{er} janvier 2007 et 268 au 31 décembre 2010. Les membres donateurs totalisaient 274 495 au 1^{er} janvier 2007 et 701 720 au 31 décembre 2010. Le montant budgétisé des fonds recueillis s'élevait à 45 619 506 dollars en 1987 (dont 58 % en provenance de particuliers, 5 %

d'entreprises et 37 % d'œuvres de charité et de fondations) et à 71 318 644 dollars en 2010 (78 % en provenance de particuliers, 5 % d'entreprises et 17 % d'œuvres de charité et de fondations).

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Outre les interviews accordées aux médias, ses déclarations et ses weblogs, l'organisation fait de la recherche, publie des documents et se fait l'hôte d'activités sur ou concernant l'ONU ainsi que ses fonds et programmes. C'est ainsi qu'en 2007 elle a participé à 10 activités publiques et fait paraître 37 documents, qu'en 2008 elle a participé à 4 activités publiques et fait paraître 22 documents, qu'en 2009 elle a participé à 4 activités publiques et fait paraître 35 documents et qu'en 2010 elle a participé à 5 activités publiques et fait paraître 30 documents.

Participation aux réunions de l'ONU

2007. L'organisation a assisté à la quatrième session du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenue à Genève du 12 au 30 mars et à la reprise de sa sixième session qui s'est tenue à Genève du 10 au 14 décembre.

2008. Elle a assisté à la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme (New York, 25 février-7 mars), à la quarante et unième session du Comité pour l'élimination de la discrimination l'égard des femmes (New York, 30 juin-18 juillet), aux huitième et neuvième sessions du Conseil des droits de l'homme (Genève, 2-18 juin et 8-24 septembre), à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale (New York) et à la quarante-deuxième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Genève, 20 octobre-7 novembre).

2009. Elle a assisté à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (New York, 2-13 mars), à la Conférence d'examen de Durban (Genève, 20-24 avril), à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale (New York) et à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (Copenhague, 7-19 décembre).

2010. Elle a assisté à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme (New York, 1^{er}-12 mars), à la quarante-huitième session de la Commission du développement social (New York, 3-12 février), à la Conférence de révision du statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 31 mai-11 juin) et à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale (New York).

Coopération avec les organismes de l'ONU

L'organisation est membre de la Commission nationale des États-Unis à l'UNESCO. On peut citer comme autres exemples de coopération :

- **2007.** Elle a accueilli le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (Washington, 21 mai) et présenté une déclaration au Comité des droits de l'homme.
- **2008.** Elle a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général (Monrovia, 14 novembre).
- **2009.** Elle a présenté une déclaration à la Conférence d'examen de Durban (Genève, 20-24 avril).

- **2010.** Elle a fait un exposé devant des représentants des Nations Unies sur les travaux de la Fondation (Washington, 11 janvier), présenté au Conseil des droits de l'homme une déclaration concernant l'examen périodique universel des États-Unis et rencontré des hauts fonctionnaires de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et du Programme des Nations Unies pour le développement (Kaboul, 21-27 juin).

Initiatives prises par l'Association à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

En dehors des interviews qu'elle accorde aux médias, de ses déclarations et de ses weblogs, la Fondation fait de la recherche et accueille des activités concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et les sujets qui s'y rapportent. C'est ainsi qu'elle a, en 2007, participé à quatre activités publiques et deux publications, en 2008 à deux activités publiques et sept publications, en 2009 à une activité publique et 13 publications et, en 2010, à 3 activités et 12 publications.
